

Le nouveau pointCommun



le bulletin d'information de la communauté de communes
Piège - Lauragais - Malepère
Septembre 2021 - Numéro 12 - Semestriel

VOUS

AVEZ LA PAROLE !

Retrouvez dans ce numéro
le questionnaire dédié à la
consultation citoyenne.

**PROJET DE TERRITOIRE
HORIZON 2030**

*Le territoire de demain
s' imagine avec VOUS !*

La communauté de communes Piège, Lauragais, Malepère s'engage dans une démarche de « projet de territoire ».

Si vous le souhaitez, ce questionnaire est également disponible sur le site internet ou par le biais de la page Facebook de la C.C.C.M.

Vous pouvez également le consulter directement sur www.ccpm.fr
- Envoyez par mail à direction@ccpm.fr
- Envoyez par courrier à l'adresse : CC Communauté de Communes Piège - Lauragais - Malepère
- le déposer dans votre mairie

www.ccpm.fr



“L’avenir de notre territoire est entre nos mains, sachons nous en saisir !”

Alors que la crise sanitaire s’aggrave à l’heure où s’écrit ce numéro du “Point commun”, la rupture opérée dans nos esprits est réelle. Si cette crise révèle chaque jour les failles de notre système, elle a aussi bousculé notre vision de la société et remis en perspectives “nos vies”.

Dans ce sursaut, que chacun de nous a pu éprouver au cours de ces derniers mois, nous avons pris conscience de ce qu’était l’essentiel.

Et maintenant ? Pour se saisir de ce temps d’interrogation collectif et le traduire véritablement en actes, nous lançons pour la première fois une consultation citoyenne que vous retrouverez insérée dans ce numéro.

C’est avec une certaine fierté que nous, intercommunalité dont la dimension fait de nous une des plus petites communautés de communes du département, vous invitons à vous exprimer. Cet exercice, habituellement réservé aux grandes agglomérations, viendra nourrir notre projet.

L’avenir de notre territoire est entre nos mains, sachons nous en saisir !

Bonne rentrée à tous et bonne lecture,

Fidèlement,

André VIOLA

Président de la Communauté de communes

PIÈGE LAURAGAIS MALEPÈRE

Directeur de publication : **André Viola**

Rédaction - Conception : Maria Conquet
Crédit photos : services CCPLM - Mairies -
André Cathala

Impression écoresponsable : Antoli
Tirage : 8 000 exemplaires

Edité en Août 2021



*Garantie que le produit acheté est issu de sources responsables.
Participation à la gestion durable des forêts (1 arbre coupé = 4 replantés).
Mise en relation entre producteurs, transformateurs et usagers.*



SUIVEZ-NOUS



CCPLM



www.ccplm.fr

EN IMAGES

Comme un air de rentrée !

Alors que les rendez-vous pour la vaccination s'enchaînent, comme ici à Bram, la réouverture des accueils de loisirs et la reprise des chantiers marquent la fin des vacances. Maintenant, place à la rentrée ! Elus et agents se mobilisent pour assurer l'ensemble des activités de rentrée, au service de tous.



Le centre de vaccination de Bram est ouvert depuis le mois de mars.

COMPTE-TENU DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL, LES MANIFESTATIONS ANNONCÉES DANS CE NUMÉRO DU POINT COMMUN SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE REPORTÉES OU ANNULÉES.



Pour la 1^{ère} fois, le centre de loisirs de Besplas a accueilli les enfants, tout l'été sans interruption, jusqu'au 1^{er} septembre.



L'office de tourisme "Au coeur des Collines cathares" a remis la plaque du label "Accueil vélo" à plusieurs acteurs du territoire.



Toute l'année, la CCPLM s'engage à sensibiliser les enfants en ALAE aux enjeux de demain, à travers des ateliers et rencontres.



La voie verte, reliant le Canal du Midi, à hauteur de Bram, et le château de Montségur prend forme à Montréal.



Le public a eu la chance de découvrir "Espèces captives" série de portraits d'espèces animales menacées réalisés par Sonia Martin, accueillie par la médiathèque, à Bram.

ACTU

Jeunesse : destination Besplas le mercredi



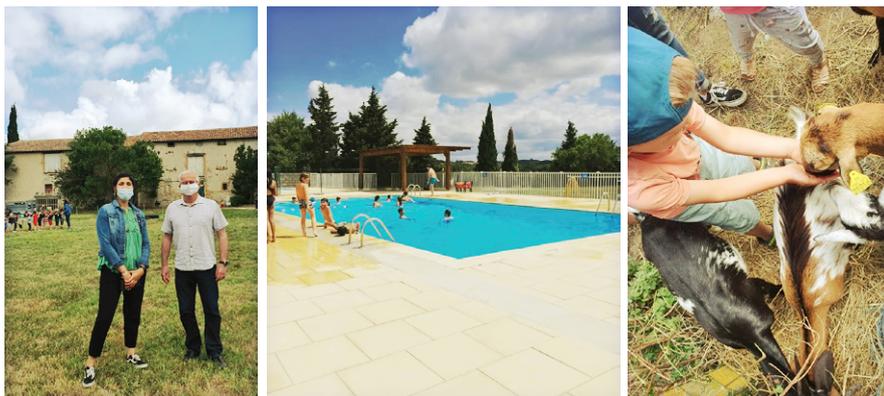
A partir de septembre, les enfants inscrits à l'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) changent de site et rejoignent Besplas le mercredi.

Habituellement répartis dans les centres de loisirs de leur école, une partie des enfants du territoire ont dès cette année rejoint Besplas pour des raisons logistiques liées au protocole sanitaire en vigueur. Cette organisation, appréciée et ancrée dans les esprits, est maintenue pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents.

Rentrée ALAE : inscriptions ouvertes

Pour préparer la rentrée, le service Jeunesse met à votre disposition le règlement de chaque ALAE sur www.ccplm.fr Pour vous inscrire et réserver vos créneaux, <https://www.espace-citoyens.net/CCPLM/espace-citoyens/> Renseignement : jeunesse@ccplm.fr

A année exceptionnelle, été exceptionnel



Pour la première fois, Besplas a ouvert tout l'été sans interruption ! Du lendemain des vacances scolaires à la veille de la rentrée, le centre de loisirs a accueilli les enfants du territoire.

Durant ces deux mois complets, des activités variées encadrées par des intervenants associatifs locaux ont été proposées aux 3 - 17 ans. Tout en respectant les consignes sanitaires, les enfants ont pu profiter des grands espaces verts et des infrastructures rénovées et entretenues chaque année par les services et le chantier d'insertion.

Petite enfance en images



Grâce au soutien financier de la CAF de l'Aude, la CCPLM a pu avant l'été renouveler le mobilier du réfectoire et automatiser le portail d'entrée avec visiophone, pour une meilleure sécurité du site de Besplas.

Les ados du #RDV sensibilisés aux risques liés aux addictions



A l'occasion du "Mois sans tabac", l'association Intermède (centre de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions) de Castelnaudary, est intervenue auprès des adolescents.

Cette action de sensibilisation en lien avec le Point Information Jeunesse, devrait être reconduite prochainement.



Serge SERRANO
Vice-Président CCPLM
délégué à la Culture

“Pour préserver l'égalité d'accès au service de lecture publique et à la culture, nous avons choisi de mettre en place la commande à distance. Soit en ligne, soit en se rendant devant sa médiathèque, chacun peut continuer d'accéder aux ouvrages !”

A venir



La médiathèque à Bram accueille en septembre, si la situation sanitaire le permet, Laurence Pagès et sa compagnie du Petit Côté pour le spectacle “Danser avec les livres”
Information disponible via
04 68 76 50 07



Serge Serrano entouré de Henri Ciprian, directeur de l'école des arts jusqu'en 2021 et de Jane Laffitte-Labatut qui lui succède !

Faire vivre la culture



Dans le cadre des mesures annoncées par le Gouvernement pour faire face à l'épidémie de COVID-19, les Médiathèques du territoire s'engagent à proposer le maximum de services possibles, dans le strict respect des précautions sanitaires nationales. Entre mise en place de circuits de visite, lecture en plein air et service de commande à distance, les agents et bénévoles ont redoublé d'effort pour préserver l'accès aux ouvrages et aux conseils. Face à cette nouvelle vague épidémique, le réseau reste mobilisé. Protocoles d'accès à suivre.

De nouvelles cordes à votre arc !

[Re]Connue pour s'adapter et répondre aux attentes culturelles du territoire, l'école intercommunale des arts met en place deux nouvelles disciplines à partir de la rentrée : une classe de violoncelle et une chorale.

La classe de violoncelle, qui voit le jour grâce à une collaboration avec la Fabrique des Arts, est destinée aux enfants et adultes. L'ensemble vocal, dirigé par Jane Labatut-Laffitte - actuelle professeur de formations musicales qui devient également directrice de l'école - est ouvert aux adultes.
A découvrir dès maintenant !

Pour découvrir l'équipe d'enseignement et l'organisation de l'établissement, l'école intercommunale des Arts vous donne rendez-vous :

RENCONTRE - DÉCOUVERTE DANSE

1^{er} septembre - 15h à 19h

**RENCONTRE - DÉCOUVERTE
MUSIQUE THÉÂTRE**

8 septembre - 14h à 17h

RENTÉE

13 septembre

A partir de la rentrée 2021, l'école intercommunale des arts et le réseau de lecture publique sont soumis au pass sanitaire.

ACTU

Médiathèques : opération connexion

Enfin ! En collaboration avec France Services, le réseau des médiathèques accueille en septembre une série d'ateliers d'initiation au numérique sur l'ensemble du territoire. Cette opération, financée par Cap Prévention Senior, est ouverte à tous ceux qui souhaitent s'initier à l'utilisation des ordinateurs et tablettes.



Initiation au numérique

En septembre, le réseau de lecture publique, en collaboration avec France Services de la CCPLM, relance les ateliers d'initiation au numérique dans son réseau, destinés aux débutants de l'informatique de + de 60 ans.

Ces séances de 2h, animées par les agents de la CFPPA (conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie), se tiendront dans les médiathèques de Belpech, Fanjeaux, Villasavary et de Villepinte.

Gratuit - Places limitées - Financé par Cap Prévention Senior
Inscriptions : contact@ccplm.fr
04 68 76 69 40



Claudie FAUCON-MÉJEAN

Vice-Présidente CCPLM
déléguée aux services au public
au personnel, à la santé

“En cette période de crise, nous avons souhaité nous mobiliser en faveur de la jeunesse, en accueillant notamment des ateliers Garantie Jeunes* de la Mission Locale Ouest Audois destinés aux jeunes en difficulté de + de 16 ans. Cette action a été rendue possible grâce au lien étroit entre le réseau de lecture publique, France Services et le Point Information Jeunesse.”

*Garantie Jeunes : accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans révolus sortis du système scolaire

AGENDA DES ATELIERS D'INITIATION À L'INFORMATIQUE

20/09/2021	10h à 12h 14h à 16h	Fanjeaux - salle communale Belpech - médiathèque
24/09/2021	10h à 12h 14h à 16h	Villasavary - Médiathèque Villepinte - Médiathèque
27/09/2021	10h à 12h 14h à 16h	Fanjeaux - salle communale Belpech - médiathèque
1/10/2021	10h à 12h 14h à 16h	Villasavary - Médiathèque Villepinte - Médiathèque
4/10/2021	10h à 12h 14h à 16h	Fanjeaux - salle communale Belpech - Médiathèque
8/10/2021	10h à 12h 14h à 16h	Villasavary - Médiathèque Villepinte - Médiathèque
11/10/2021	10h à 12h 14h à 16h	Fanjeaux - salle communale Belpech - Médiathèque
15/10/2021	10h à 12h 14h à 16h	Villasavary - Médiathèque Villepinte - Médiathèque
18/10/2021	10h à 12h 14h à 16h	Fanjeaux - salle communale Belpech - Médiathèque
22/10/2021	10h à 12h 14h à 16h	Villasavary - Médiathèque Villepinte - Médiathèque
25/10/2021	10h à 12h 14h à 16h	Fanjeaux - salle communale Belpech - Médiathèque
29/10/2021	10h à 12h 14h à 16h	Villasavary - Médiathèque Villepinte - Médiathèque
5/11/2021	10h à 12h 14h à 16h	Villasavary - Médiathèque Villepinte - Médiathèque

Le PIJ à l'écoute des jeunes



Le Point Information Jeunesse accompagne les jeunes dans leurs démarches : logement, orientation, voyage, formation, mobilité internationale, ... Une mine d'information et de conseils pour faciliter leurs démarches !

Permanence médiathèque de Bram : Mercredi 12h à 17h
[prij@ccplm.fr](mailto:pij@ccplm.fr) - 04 68 76 69 40

140

vaccinations par jour

C'est en moyenne ce qu'atteint le centre de vaccination installé à Bram par la CCPLM.

30

Une trentaine de professionnels de santé du territoire : infirmiers libéraux et médecins généralistes volontaires sont mobilisés pour assurer la vaccination au centre ouvert à Bram.

Pour les soutenir, ils sont accompagnés d'agents de la CCPLM.

Brigitte
GESTION
ADMINISTRATIVE



Fabien
TRANSPORT DES
VACCINS ET LOGISTIQUE

Fanny & Aurélie
PILOTAGE



Le CIAS mobilisé



Dès le mois d'avril, le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) a mis en place un service d'accompagnement destiné à aider les seniors dans leur démarche de vaccination : réservation, transport sont assurés par les aides à domicile.

Information : 04 68 24 72 35

ACTU

Protéger en proximité



Dans le cadre de la campagne de vaccination, la CCPLM a ouvert un centre de vaccination à Bram et a accompagné le développement de celui de Belpesch en mars dernier, en lien avec les communes concernées et l'Agence Régionale de Santé. Ces dispositifs de proximité, dans lesquels une trentaine de professionnels de santé sont mobilisés, accueillent depuis des centaines de personnes, essentiellement du territoire.

Faisant face aux vagues successives, les professionnels de santé libéraux et les agents administratifs, mis à disposition par la CCPLM, gèrent l'accueil et la logistique du site.

Pour rappel, le centre de Bram est ouvert sur réservation. En complément, des opérations ponctuelles sont régulièrement assurées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aude.

Réservation obligatoire au 06 30 09 38 28 ligne accessible du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h.

CIAS : du lien par tous les moyens

Dans le cadre de l'opération "Job en poche", le Département de l'Aude et l'Association Uniscités mettent à la disposition du CIAS un binôme de jeunes en service civique durant 8 mois. Dès septembre, Jason et Giovanni ont pour mission de se rendre au domicile des seniors bénéficiaires du CIAS pour leur tenir compagnie et les accompagner dans leur quotidien. Cette mission, confiée par le CIAS, vient compléter l'action des aides à domicile du territoire.



Voirie : remise à neuf des chemins



Le service Voirie de la CCPLM a supervisé ces derniers mois plusieurs chantiers de réfection de voirie dont celui du Chemin de la Croix à Pexiora.

Ce chemin, reliant le village à la Départementale 33, a été remis à neuf au printemps dernier.

La sécurisation de la voirie avec la pose d'enrobé à chaud a notamment été réalisée dans le cadre de la programmation 2021 d'un montant total de **414 855,31 €**.



A Ferran, le service voirie est intervenu avec l'entreprise Rescanière dans le renforcement de la chaussée. Un curage des fossés a également été réalisé pour mieux sécuriser la voie.



“FACE À LA CRISE QUI A MIS À MAL LE LIEN SOCIAL, NOTRE DISPOSITIF DE FORMATION, QUI EST AUSSI UN LIEU DE VIE, A ÉTÉ TRÈS IMPORTANT.”

CHRISTIAN OURLIAC
Vice-Président CCPLM
Délégué à l'insertion

Le chantier d'insertion au service des communes

Avant la fermeture annuelle du chantier d'insertion, les équipes encadrées par le CFPM (centre de formation professionnelle du Midi) ont oeuvré à Brezilhac.

Près de quatre semaines ont été nécessaires pour créer le chemin d'accès au cimetière de cette commune. Entre nettoyage de la zone, délimitation et aménagement du chemin piétonnier, ce chantier de proximité, proposé par la Mairie, a demandé patience et soin aux salariés des deux équipes.

Ces derniers ont d'ailleurs pu mettre en application leurs formations en matière de jardins espaces verts et de second oeuvre (maçonnerie).



Le chantier d'insertion recrute !

Les 2 équipes du chantier d'insertion de la CCPLM se renouvellent.

- Les postes sont ouverts aux :
- bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH)
 - travailleurs handicapés
 - jeunes de moins de 26 ans
 - plus de 50 ans

Pour postuler :
elisabeth.marty.cfp@orange.fr

Le chantier d'insertion de la CCPLM est financé par le Fond social Européen (FSE), par l'Etat et le Département de l'Aude.

“CE DISPOSITIF PORTE NOS AMBITIONS EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ”



ANDRÉ VIOLA
Président
de la CCPLM

Que dois-je faire pour m'inscrire ?

1^{er}/09 au 15/12/2021

Remplir le formulaire disponible au siège et dans les antennes CCPLM, sur son site web et en mairie et fournir : avis d'imposition et dernière facture d'eau

Janvier-Mars 2022

Instruction de votre dossier par les services de la CCPLM

Avril 2022

Information et suivi des décisions

Juin-Juillet 2022

Déduction d'une somme forfaitaire sur votre facture (retrouver le détail des déductions possibles sur www.ccplm.fr)

*Ce dispositif est mis en place à titre expérimental. Il sera évalué et ajusté afin de faciliter l'accès aux usagers.

La loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique généralise à l'ensemble des collectivités la possibilité de mettre en place une tarification sociale de l'eau. Suite à cette loi, la CCPLM peut proposer ce dispositif sur le territoire dès septembre 2021.

33 200 € engagés dans le cadre de cette expérimentation, avec 13 200 € sur le budget de l'Eau et 20 000 € sur le budget de l'Assainissement soit 2 % des budgets

SOLIDARITÉ

Tarification sociale de l'eau : la CCPLM s'engage

Développée prochainement par la Communauté de communes Piège-Lauragais-Malepère, la tarification sociale de l'eau vise à garantir l'égalité d'accès à l'eau potable. Elle va être attribuée sous condition de ressources.



La Communauté de communes a approuvé en mars dernier l'instauration d'une tarification sociale. Cette opération, entièrement prise en charge par la CCPLM en lien avec ses partenaires sociaux, est lancée dans un premier temps à titre expérimental*.



DENIS JUIN
Vice-Président CCPLM
délégué à l'eau/assainissement

“L'EAU EST UN BIEN COMMUN QUE NOUS DEVONS PROTÉGER”

Comment accéder à ce dispositif ?

Pour faciliter au mieux l'accès à ce dispositif, nous le mettons en place avec les mêmes critères que ceux du chèque énergie, à savoir la composition et le revenu fiscal du foyer, mais sans la matérialisation du chèque. Dès que l'usager aura rempli le formulaire et que son dossier sera validé, la déduction sur sa facture sera automatique.

Est-ce que cela s'ajoute à la tarification environnementale mise en place en 2020 ?

Oui, puisque depuis un an maintenant nous réduisons de 20% la part variable de la redevance intercommunale perçue sur les 30 premiers mètres cubes de chaque consommateur.

Vous expérimentez une tarification sociale de l'eau. Comment la mettez-vous en place ?

Suite à la loi Engagement et Proximité de 2019, nous pouvons agir, même si la marge de manœuvre reste limitée avec seulement 2% du budget pouvant être consacré à ce dispositif.

Quel est votre objectif ?

Avec la crise, cette mesure sociale, qui nous tient particulièrement à cœur, nous est apparue urgente à mettre en oeuvre. Notre priorité est de rendre ce bien commun accessible à tous.

DOSSIER

Vous avez la parole !

Le conseil communautaire de la CCPLM s'engage dans la construction de son contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Animé par la volonté de partager, de fédérer autour de ce projet, il se saisit de cette obligation légale pour ouvrir le débat et vous donner la parole.



Une nouvelle dimension

En lançant cette consultation citoyenne, la CCPLM donne une nouvelle dimension participative à sa démarche.

Si cette méthode est facultative et non productrice de droits ou d'obligations, elle est un levier essentiel pour créer une dynamique partagée autour de l'avenir et des enjeux du territoire. Un dispositif inédit qui permet à chaque citoyen de s'exprimer librement sur sa vision du territoire à horizon 2030.

3 axes

Transition écologique

Comment préserver et valoriser la nature ? Quelles orientations prendre en matière de mobilité, économie d'énergie ?

Développement économique

Quelle nature donner au développement économique ? Quelles orientations définir en matière de tourisme ou d'agriculture ?

Cohésion territoriale et sociale

Quels enjeux vous paraissent prioritaires en matière d'enfance-jeunesse, de santé, de logement ?

Qu'est-ce que le CRTE ?

Le CRTE a vocation à regrouper l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités, comme les contrats de ville, mais aussi les programmes des différents ministères, et leurs partenaires.

7 minutes
seulement pour
la remplir !

40
questions



Exprimez-vous librement

Sans tabou ni censure, la CCPLM prendra en compte chaque réponse donnée de cette consultation anonyme dans les résultats.

2 étapes :

Août-Octobre 2021 : consultation des habitants

Décembre 2021 : Restitution de la consultation

Vous pouvez répondre en ligne !

[HTTPS://FRAMAFORMS.ORG/NOTRE-PROJET-DE-TERRITOIRE-CCPLM-1621405532](https://FRAMAFORMS.ORG/NOTRE-PROJET-DE-TERRITOIRE-CCPLM-1621405532)



10 ans

Le CRTE, qui s'appuie sur la concertation citoyenne, traduit la vision et l'ambition du territoire sur une perspective de long terme, à horizon 2030.

**La consultation est accessible à tous, pas seulement aux adultes !
Chaque membre du foyer peut remplir ce questionnaire.**

Témoignages autour d'un outil qui a du sens



“EMPAREZ-VOUS DE CET OUTIL !”

ANDRÉ VIOLA
Président de la CCPLM

La CCPLM lance une consultation citoyenne. Racontez-nous. Est-ce une obligation légale ?

La CCPLM est à un tournant de son histoire : ses missions et compétences évoluent et la crise sanitaire a affirmé son rôle de proximité, essentiel dans le territoire.

Dans ce contexte, il nous est apparu nécessaire d'engager une réflexion commune autour des grands thèmes qui l'animent et d'y associer les habitants.

Non, cette démarche participative est facultative. Nous avons choisi collectivement d'ouvrir la réflexion aux citoyens, sous forme de questionnaire. En invitant chacun à s'emparer de ces sujets, la concertation devient réalité et ajoute du sens à l'action publique que nous conduisons.



“Quel cadre de vie voulons-nous pour nos enfants demain ?”

BRICE ASENSIO
Vice-Président CCPLM
délégué à la transition énergétique

Quels sont vos objectifs en matière de transition énergétique ?

Chaque activité touristique, économique, urbanistique ou encore agricole a un impact sur l'environnement.

A travers cette consultation, nous

souhaitons mobiliser les citoyens sur ces sujets, recueillir leur avis, leur réaction et ainsi orienter notre action selon un socle de valeurs communes.

Quel cadre de vie voulons-nous pour nos enfants demain ?

C'est la question centrale qui nous anime.

ADOPTER LES "ÉCOGESTES CITOYENS"

MIEUX CONSOMMER C'est penser aux déchets futurs dès l'étape du choix, en privilégiant les produits peu nocifs pour l'environnement, ayant moins d'emballages et ceux qui sont réparables et rechargeables, c'est également acheter d'occasion, voire emprunter ou louer.

JETER MOINS C'est prolonger la durée de vie des produits (réparer meubles, vêtements...), donner ou vendre ceux dont on ne se sert plus, composter ses déchets organiques, ...

BIEN JETER C'est-à-dire bien trier ses déchets, utiliser les espaces écologiques (notamment pour les produits dangereux), utiliser les filières spécialisées (pneus,...)



En appliquant ces gestes de tri, je n'ai presque plus rien dans mon sac d'ordures ménagères !

SMICTOM
ouest audois

Route de Castelnaudary - RD6 "Le Gravier" -11400 FENDEILLE
Tél : 04 11 21 00 24 www.smictom-ouestaudois.fr

CONTACTS

Administration

contact@ccplm.fr

Comptabilité

comptabilite@ccplm.fr

Enfance-Jeunesse

jeunesse@ccplm.fr

Eau-Assainissement

contact@ccplm.fr

Voirie

voirie@ccplm.fr

Tourisme

tourisme@ccplm.fr

**Centre Intercommunal
d'Action Sociale**

cias@ccplm.fr

Maison France Services

mfs@ccplm.fr

Point Information Jeunesse

pij@ccplm.fr

Insertion

contact@ccplm.fr

Ecole des Arts

contact@ccplm.fr

Assainissement Non Collectif

spanc@ccplm.fr

Communication

communication@ccplm.fr

Lecture publique

lecture@ccplm.fr

Toute l'actualité à retrouver sur www.ccplm.fr

